L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAU, No 17 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

MERCREDI, 23 NOVEMBRE 1881.

Conservation du jus de citron.—Le suc de citron, qui remplace souvent l'acide citrique, dans ses différents emplois, est aussi d'un usage journalier, dans l'économie domestique, comme assaisonnement. En ajoutant dix pour cent d'alcool au jus de citron frais, qu'on ne peut pas toujours se procurer, on le conserve indéfiniment. Cette addition précipite les mucilages et élimine la cause d'altération du liquide.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 22 novembre 1881.

Thermomètre de C. DUFOUR, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
Chaleur du matin	65	18
Midi	64	18
3 P. M.	67	19
6 P. M.	67	19

Mardi, 22 novembre, 2 h. 40 P. M.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga	54	Louisville, Ky	38
Atlanta	52	Memphis, Tenn	44
Montgomery, Ala	60	Mobile, Ala	60
Galveston, Tex	52	Nashville, Tenn	42
Cairo, Ill	39	Montgomery, Ala	60
Chattanooga, Ala	45	Nashville, Tenn	42
Cincinnati, O	47	New Orleans, La	60
Davenport, Iowa	42	Omaha, Neb	45
Dubuque, Iowa	40	Pittsburgh, Pa	38
Galveston, Texas	47	Savannah, Ga	54
Indianola, Tex	47	Shreveport, La	52
Jacksonville, Fla	56	St. Louis, Mo	38
Key West, Fla	61	St. Paul, Minn	32
La Crosse, Wis	44	Vicksburg, Miss	47
Leavenworth, Kan	36	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (sauf les jetées basses).

Augusta	5.06	Nashville, Tenn	9.40
Cairo, Ill	23.00	New Orleans	6.00
Cincinnati, O	17.00	Omaha, Neb	4.60
Davenport, Iowa	11.00	Pittsburgh, Pa	5.00
Dubuque, Iowa	14.04	Shreveport, La	17.06
Key West	—	St. Louis, Mo	29.00
La Crosse, Wis	—	St. Paul, Minn	[illegible]
Memphis, Tenn	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Fait à la division du niveau du Mississippi le 1874.

A. M. ADAMS,
Major Corps of Engineers,
Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Lucette aux bulletins de santé dans les 24 heures

Mariages.

Wm Leo à Mlle Alice Rockhaba.
Robert Armstrong à Mlle Laura Lovett.
John A. Roberts à Mlle Ellen G. Anderson.
Wm J. Cooper à Mlle Annie U. Weekley.
Joseph Cooper à Mlle Louisa Cooper.
Stephen Bolgin à Mlle Victorine Cézanne.
Wm E. Hohrmeh à Mlle Annie Sheehan.

Naissances.

Mme F. Christine, un garçon, 5 octobre.
John Kiely, un garçon, 12 octobre.
Chas Manjak, un garçon, 16 octobre.
Frank Hoderman, un garçon, 1er nov.
Mme Pauline, une fille, 11 septembre.
J. J. Hunt, un garçon, 16 novembre.
E. Cavanaugh, un garçon, 8 novembre.
T. Daly, l'un, une fille, 8 novembre.
J. Schreiber, un garçon, 15 novembre.
Wm H. Connell, un garçon, 8 septembre.
Mme Margaret, une fille, 5 novembre.
J. Reinecke, une fille, 5 novembre.
F. R. Mann, Jno, un garçon, 13 nov.
J. Pumpula, un garçon, 6 juillet.

Décès.

Adèle Abadie, 8 ans, No 157 rue Rampart.
Joseph Fils, a. 18 mois, No 224 rue Dauphine.
John Henderson, a. 24 ans, No 201 rue Bienville.

Mme Hoffman, No 111 rue Religieuse.
[illegible] Kacopa, 44 ans, coin Lafayette et Claude.
A. Joseph, a. 9 mois, coin Dauphine et Tonti.
Ann Scott, a. 37 ans, No 375 rue Barone.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST-CHARLES.

M Simon, Phil; D S Wendel et femme, G M Dodge, H E Wallace, B J Gardner, H G Phillips, Chas Fisher, Geo Cooper, F J McPhillips, H Brown, M F Fogarty, M F, O J Moore, H Yeadman, Baltimore; J O Lalbergeoth, S W Haerr et femme, St-Louis; A M Chisholm, Detroit; F M Sellier, G E Grout et femme, W G Furness, W A Berry, E F Payton et femme, Cincinnati; Mme O Conner, sœurs; F M Amos, R M Eally, mlle Eally, N Y; Harry Bond, Jr, J C Dent et femme, M S A; C M Walker, Chicago.

CITY HOTEL.

H A Berrien, ville; B C Duke, Alexandria, La; R Myers, Milwaukee; Wm L Hasten, Vicksburg; C B Crosse et femme, Morningport, La; F M Perry, Jno F Dobbs, Miss; Dr Pitzer, Robert N Dewey, Avoyelles, La; Geo W Kimbridge, St-Louis; Theo H Whalens et femme, Bolivar, Tenn; D Murrell, Danville, La; Chas Pike et femme, Chas; R K Wells, Texas; W R Williams, Water Valley, miss; Mme M J Howard, Texas.

Cour Criminelle de district

—A la section B (juge Lusenberg)—Mme annie Feehan, accusée de détournement de fonds, s'est déclarée innocente.

Charles Cosky, George Lawson et John Williams se sont reconnus coupables de port d'armes cachées. Le premier a été condamné à $5 d'amende ou vingt jours de prison de paroisse; les deux autres, à $1 d'amende.

Le jugement de Hy Peterson, accusé de la possession d'objets qu'on croit avoir été volés; celui de Chas Lynah, accusé d'être entré dans une maison et d'y avoir commis un vol; celui de Nick Rath, prévenu de faux, ont été remis à lundi prochain; celui de Hy Koss, accusé de faux, celui de Catherine Stewart, de voies de fait, ont été remis à mardi prochain; celui d'Alex Gray, accusé de voies de fait, a été remis sans fixation de date.

Cour du juge Mittenberger.—George Lawson, John Williams et Charles Cosky, accusés de port d'armes cachées, ont été envoyés à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Thomas G. Doyle, convaincu de s'être enivré et d'avoir assailli des passants, a été condamné à $10 d'amende ou quinze jours de geôle de police.

Louis Geisler, accusé de vol, a été acquitté, mais il a aussi été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle faute de présenter qu'il n'a aucun moyen de vivre.

Wm Wilson et Morigny étaient accusés d'avoir commis de bataille et de brie de paix; le second de brie de paix. Le second a été acquitté; le premier a été condamné à $15 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Samuel O'Reilly et Edw Harris, convaincus de bataille et de brie de paix; Laura Goodrich et Jane Cain, convaincues d'ivresse, de brie de paix et de langage obscène, ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Laura Anderson et Rose Fortier, convaincues de bataille et de brie de paix; Ellen Connors, d'ivresse, de langage obscène et de brie de paix; Laura Lewis et Susan Smith, de n'avoir aucun moyen d'existence—ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Joseph Tobin, accusé de brie de paix et de menaces; Giuseppi Cleni, de voies de fait—ont été acquittés.

Henri Barnes, prévenu de voies de fait, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Cour du juge Bauvey.—Jane Russell, qui est atteinte d'aliénation mentale, a été envoyée à l'asile.

Mollie Love, Dolley Keeys et Ida Robinson, accusées de voies de fait, ont été requises de donner un cautionnement de $250 jusqu'au jour de l'instruction.

Sarah Merritt, convaincue d'ivresse et de brie de paix; Marie Quinn, d'ivresse et d'injures, ont été condamnées à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Philippe Grione, accusé de voies de fait; Wm Jones de vol—ont été envoyés à la cour criminelle de district. Le premier a dû fournir un cautionnement de $250; le second un cautionnement de $500.

Ventes inscrites aux bureaux de l'enregistrement des aliénations :

Vente Julia Chas à Jacob Dreyfus, un terrain et bâtisses compris entre les rues Dauphine, Montegut, Bourgogne et Clouet, ayant 27 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

Jean J Aldigé à Jean F Bourgeat et femme, quatre terrains et bâtisses, compris entre les rues Esplanade, Kerlerec, Gentilly et Derbigny, ayant chacun 32 pieds de face à la rue Esplanade sur 130 pieds de profondeur.....$650

Jean Lamalle à Christopher Rene, un terrain et bâtisses compris entre les rues Roman, Canal, Douane et Prieur, ayant 26 pieds de face à la rue Roman sur 148 pieds de profondeur.....$2225

Vente Jania M. Bourk et E Dorsey à Jos Kratzwiller, un terrain et bâtisses compris entre les rues Ste Marie, Andrew, Coliseum et Chestnut, ayant chacun 31 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 124 pieds de profondeur...$4975

—Nous sommes tenté de croire à un complot du calme qui se n'est pas fait voir tant que l'hurlage de la Cathédrale nécessitant les réparations nécessitées par les injures du temps. Aujourd'hui nous sommes le doux espoir de constater que Pluto du jour n'a pas disparu à tout jamais, car la reconnaissance, autant que la courtoisie, lui fait un devoir de venir saluer de ses rayons les plus radieux, celle qui depuis tant d'années marque si fidèlement sa marche sur l'horizon. Depuis hier soir, l'horloge de la rue de Chartres, pompeusement parée, a repris sa place et sa mission utile; déjà plusieurs fois dans la soirée le son de sa voix argentine nous est parvenu, et nous parvient encore au moment même où pros les consonnes ces lignes.

Conseil Municipal.—Nos autorités municipales ont été appelées à siéger en Conseil plusieurs fois, à de courts intervalles, dernièrement, en égard au nombre et à l'importance des questions que le maire avait à soumettre à leur considération. Hier, la séance publique a été précédée d'une séance à huis clos, presque tumultueuse, dans le salon du maire, au cours de laquelle des révélations d'un caractère compromettant pour certaines personnes, ont été faites.

En appelant le Conseil à l'ordre à une heure et demie de l'après-midi, le maire a informé ses collègues de son refus de signer l'ordonnance relative à la désignation d'un chimiste pour analyser les denrées suppposées contenir du poison. Il a dit qu'une Administration précédente avait prévu le cas en adoptant une ordonnance identique à celle proposée.

Lecture a été donnée des deux lettres suivantes :

Aux Honorables Maire et Administrateurs de la ville.

Messieurs,

Ci-joint je vous transmets une lettre que j'ai reçue aujourd'hui, de M. J. Ward Gurley jun., sous-avoué de la ville, dénonçant des pratiques exercées par certains notaires. Ces notaires, paraît-il, affirment avoir assurément des personnes en dépit des dénégations de celles-ci. Dans la lettre de M. Gurley vous trouverez les noms des notaires et des personnes en question. J'ai envoyé une copie de cette lettre au Gouverneur à l'attention duquel sont signalées les fraudes commises au préjudice de la municipalité, à dessein qu'il avise aux mesures à recourir pour la répression de ces pratiques à l'avenir.

Très respectueusement,

B. T. WALSHE,
Administrateur du Département des Finances.

A l'Hon. B. T. Walshe.

Cher monsieur,

Conformément à votre lettre en date du 19 novembre 1881, me priant de vous transmettre les noms des notaires qui ont officiellement apposé leurs signatures à des affidavits formulés dans le but d'obtenir des licences de la ville, dans tous les cas où, à ma connaissance, les personnes faisant les affidavits n'ont pas comparu devant eux, bien qu'ils l'affirmassent, je vous soumets l'exposé ci-inclus. Tout ce que je sais à ce sujet, c'est le dire des personnes qui ont été amenées à mon bureau par une réunion de poursuites judiciaires et elles naturellement d'acquérir le complément de leurs licences en s'opposant à l'examen de leurs livres. Les collections des licences additionnelles ce sont élevées, précédemment à des chiffres très forts, comme l'attestent vos livres; mais l'exposé ci-annexé n'en peut pour but d'accroître ces chiffres, tout dû être mis en œuvre pour prévenir l'émission de faux certificats par les notaires, et je crois qu'il serait agir que le Conseil envoyât au Gouverneur les noms des notaires dont la culpabilité en cette affaire, sera été parfaitement établie. Les inexactitudes ci-inclus ont été dévoilées par une enquête faite à votre sollicitation et à celle de certaines autres de vos collègues, il y a quelque temps, mais l'adoption de toute mesure administrative officielle a été différée dans l'espoir que la plus ample renseignements. Je crois en mesure et désireux de voir transmettre toutes les informations que je possède se rattachant à cette affaire ou à toutes les affaires publiques, aussitôt que la demande m'en sera faite par vous ou par toute autre personne autorisée.

Très respectueusement,

J. WARD GURLEY, JNR,
Sous-avocat de la ville.

L'exposé suivant s'explique de lui-même; c'est celui dont il est question dans la lettre qui précède :

| Noms des notaires | Nombre de fausses déclarations | Nombre de licences | Montant des licences | Nombre de licences | Montant des licences | Nombre de licences | Montant des licences